

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce douzième jour du mois de juin deux mille dix-neuf, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier
Réjean Hivon
Roland Auclair

Michelle Plante
Georgette Bazinet

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault
Jean-Michel Hamelin
Denis Boudreault

LA COMMISSAIRE EHDAA

Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Claude Brouillette
Patrick Charlebois
Gilles Isabelle
Denis Lamy

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Martin Samson

Stéphane Ayotte

Sophie Houle

Élyse Giacomo

Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des
ressources financières
Directeur du Service des ressources
humaines
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directrice des Services éducatifs, en
affectation temporaire
Secrétaire générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.



No. de résolution
ou annotation

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

190-CC/19-06-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 2.14 « Demande de congé sans solde - Personnel d'encadrement - Ajournement au 26 juin 2019 »;
- 10.2 « Motion de félicitations à madame Ginette Lahaie - Ajournement au 26 juin 2019 »

et en corrigeant les dates d'ajournement au 26 juin plutôt que le 19 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-CC/19-06-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-CC/19-06-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI AU 22 MAI 2019

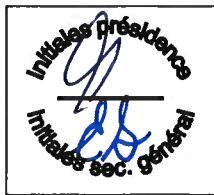
IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 6 mai au 22 mai 2019 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Aucun suivi particulier.



No. de résolution
ou annotation

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

- Comité de parents du 4 juin 2019 :

- Monsieur Lessard et Madame Masse ont fait le bilan de l'année 2018-2019;
- Madame Giacomo a parlé des frais chargés aux parents 2018-2019;
- Souhait de dynamiser les rencontres en 2019-2020;
- Le taux de participation des parents aux rencontres est de 67 % pour l'année 2018-2019.

- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

- 13 mai : - retour sur la Politique relative aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- le projet de loi sur la gouvernance sera présenté à l'automne;
- 10 juin : en raison de l'absence de quorum, la réunion a été remise au 20 août.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

Monsieur Jean-Michel Hamelin propose l'ajout du point 4.5 « Plan d'effectif - Personnel professionnel » à l'ordre du jour, avec l'accord de tous les commissaires présents.

193-CC/19-06-12

TRAVAUX DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ET RECOMMANDATIONS

CONSIDÉRANT le processus de concertation mis en place par le Comité de répartition des ressources en application de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les recommandations issues de cette concertation portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE DU COMITÉ EHDA, A,

d'accepter les recommandations émises par le Comité de répartition des ressources portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-CC/19-06-12

QUESTIONNAIRE SUR LES PRATIQUES EN GESTION CONTRACTUELLE 2018-2019

CONSIDÉRANT la production, par le Secrétariat du Conseil du trésor, du Portrait personnalisé en gestion contractuelle permettant d'évaluer le niveau de conformité des organismes publics au cadre réglementaire et aux bonnes pratiques en gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT la demande du Secrétariat du Conseil du trésor de compléter le questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

de déléguer au président de la Commission scolaire, monsieur Claude Lessard, la signature du questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-CC/19-06-12

NOMINATION D'UN PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET D'UN SUBSTITUT

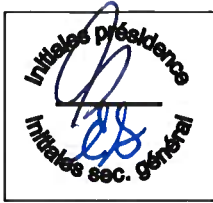
CONSIDÉRANT le poste de protecteur de l'élève comblé par intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau protecteur de l'élève tel que prévu à la résolution 93-CC/19-02-20;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique et l'article 6 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes obligeant une Commission scolaire à désigner une personne pour agir à titre de protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT les appels de candidatures pour le poste de protecteur de l'élève et son substitut, les candidatures reçues et la tenue d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du Comité de parents conformément à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT les compétences du candidat recommandé pour occuper les fonctions de protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT les compétences du candidat recommandé pour occuper les fonctions de protecteur de l'élève substitut;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer Guy Aublet, à titre de protecteur de l'élève, et ce, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 12 août 2019 au 12 août 2022;

de nommer Raymond Bilodeau, à titre de protecteur de l'élève substitut, en cas d'absence ou d'empêchement du protecteur de l'élève désigné, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 12 août 2019 au 12 août 2022;

de mandater le président de la Commission scolaire, monsieur Claude Lessard et le directeur général, monsieur Luc Galvani, pour convenir des conditions contractuelles avec le protecteur de l'élève et son substitut;

d'autoriser le président de la Commission scolaire, monsieur Claude Lessard et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer lesdits contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-CC/19-06-12

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN OU DU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-PIE-X - ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE NORMANVILLE

CONSIDÉRANT la demande de l'Association récréative de Normanville, organisatrice de la fête de fermeture des camps de jour et du bon voisinage d'obtenir l'autorisation d'utiliser le terrain, ou le gymnase en cas de pluie, de l'école Saint-Pie-X;

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement le vendredi 9 août 2019;

CONSIDÉRANT le désir et la volonté de la Commission scolaire de s'associer à de tels événements qui ont lieu dans les villes et municipalités situées sur son territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'autoriser les organisateurs de la fête de fermeture des camps de jour et du bon voisinage à utiliser le terrain, ou le gymnase en cas de pluie, de l'école Saint-Pie-X, et ce, pour la durée de l'événement;

d'aviser les organisateurs de l'événement de contacter la direction de l'école Saint-Pie-X pour les modalités d'entente;



No. de résolution
ou annotation

de demander aux organisateurs de l'événement de fournir, à la Commission scolaire, leur contrat d'assurance responsabilité pour cet événement comprenant un préavis de 30 jours et d'y ajouter la Commission scolaire comme assuré additionnel de même que l'autorisation du service des incendies de la Ville de Trois-Rivières pour les feux d'artifice;

d'informer les organisateurs que la Commission scolaire se dégage de toute responsabilité civile lors du déroulement de cette activité;

d'exiger le respect de la Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-CC/19-06-12

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de continuer la séance à huis clos. Il est 19h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-CC/19-06-12

REPRISE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de retourner à l'assemblée. Il est 20h09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-CC/19-06-12

SUIVI AUX RECOMMANDATIONS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE - RAPPORT 2019-05-09

CONSIDÉRANT la plainte déposée par le plaignant le 8 mai 2019 relative à une demande de transfert d'élèves qui sont en interdit de contact avec son fils;

CONSIDÉRANT l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le Protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT le rapport du Protecteur de l'élève portant le numéro 2019-05-09 transmis et présenté aux membres du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'information communiquée aux membres du Conseil des commissaires lors d'un huis clos;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du Conseil des commissaires;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les mesures prises par les écoles et les intervenants pour assurer la sécurité;

CONSIDÉRANT la rétroaction donnée par le protecteur et l'adhésion aux recommandations du protecteur par le plaignant;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

de prendre acte des conclusions du rapport du Protecteur de l'élève portant le numéro 2019-05-09;

d'accueillir favorablement les recommandations du Protecteur de l'élève;

de mandater la secrétaire générale pour transmettre, par écrit, copie de la présente résolution au plaignant tel que prévu à la procédure de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-CC/19-06-12

COHORTE DE RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS - NOMINATION DE DEUX COMMISSAIRES POUR LES ENTREVUES

CONSIDÉRANT les besoins à combler dans les prochaines années pour les postes de direction et de direction adjointe d'établissement;

CONSIDÉRANT la formation d'une cohorte de relève en vue d'accompagner les membres du personnel ayant un intérêt à occuper un poste de direction ou de direction adjointe d'établissement;

CONSIDÉRANT les entrevues individuelles avec chaque membre de la cohorte prévues les 25, 26 et 27 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer Claude Lessard et Denis Boudreault pour représenter le Conseil des commissaires sur les deux comités d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-CC/19-06-12

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de continuer la séance à huis clos. Il est 20h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
202-CC/19-06-12



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Conseil des commissaires
Le 12 juin 2019

REPRISE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de retourner à l'assemblée. Il est 20h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-CC/19-06-12

NOMINATION DE PERSONNEL CADRE ET HORS-CADRE - DEMANDE D'ACCÈS AUX COMMISSAIRES DES DOCUMENTS DES CANDIDATS

Message du Président

Dans le cadre de la demande de quatre commissaires datée du 9 avril 2019 visant à permettre aux commissaires qui le souhaitent de consulter la liste des candidats qui répondent aux exigences d'un poste de même que les pièces au dossier de ces candidats, une analyse rigoureuse et sérieuse a été effectuée depuis les derniers mois et le sujet de l'accès à ces informations a fait l'objet d'un examen de la part des membres du Conseil en Comité plénier à la suite d'échanges courriels et de la présentation de Me Laberge de la FCSQ. Nous avons également demandé un avis verbal auprès de l'ordre des CRHA afin de nous assurer de respecter les règles de confidentialité liées au processus de dotation.

L'orientation prise en Comité plénier le 24 avril 2019 a été à l'effet qu'un document sommaire d'évaluation de chaque candidat finaliste serait présenté afin de permettre aux membres du Conseil d'avoir en mains l'information nécessaire à la prise de décision lors d'une nomination sans l'information nominative sur les candidats. La proposition de ce soir est de voter sur ce processus. Je vous recommande de voter contre la proposition qui vous est soumise.

CONSIDÉRANT les discussions entourant le comblement des postes à la direction générale adjointe et à la direction générale tenues soit en Comité plénier ou lors de préséance à huis clos et suivies des décisions du Conseil des commissaires en séance publique les 10 mai 2017 et 20 juin 2018;

CONSIDÉRANT les discussions entourant le comblement des postes cadres et hors-cadres depuis avril 2017;

CONSIDÉRANT les avis juridiques datés du 23 octobre et 17 décembre 2018, des 27 mars, 17 avril et 6 mai 2018 demandés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la référence au Jugement sur appel No. 200-02-016852-974 de la Cour du Québec en date du 14 novembre 1997 lors des discussions en Comité plénier du 27 mars 2019;

CONSIDÉRANT une discussion en Comité plénier du 6 mai 2019 portant sur la dotation des postes cadres et hors-cadres;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la proposition formulée par les commissaires Réjean Hivon, Georgette Bazinet, Suzanne Poirier et Claude Alarie selon un courriel adressé le 9 avril dernier au président du Conseil des commissaires, à la Direction générale et à tous les commissaires et discutée le 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT que les discussions tenues en Comité plénier ne constituent pas des décisions mais bien des orientations;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de permettre aux commissaires qui en manifesteront l'intérêt de consulter la liste des candidats répondant aux exigences, les documents et autres pièces de ces candidats avant la prise de décision tel que demandé par les commissaires Réjean Hivon, Georgette Bazinet, Suzanne Poirier et Claude Alarie selon un courriel en date du 9 avril 2019 dont copie est annexée à la présente;

de modifier la Politique de dotation des ressources humaines si besoin est.

Monsieur Denis Boudreault demande le vote :

- 3 pour;
- 7 contre.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

204-CC/19-06-12

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE - PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONSIDÉRANT la demande écrite de madame Marie Hamel de bénéficier d'un congé sans solde du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion des administrateurs;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

d'accorder un congé sans solde à madame Marie Hamel, directrice au Collège de l'Horizon, et ce, selon les modalités précisées par sa demande écrite;

de mandater le directeur général, monsieur Luc Galvani, pour déterminer la date de début du congé entre le 1^{er} juillet et le 5 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Georgette Bazinet quitte son siège à 20h22.

205-CC/19-06-12

SERVICES DISPENSÉS DANS LES CENTRES - ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'article 251 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit déterminer les services éducatifs qui sont dispensés dans chacun de ses centres;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'adopter les services dispensés dans les centres de formation professionnelle et à l'éducation des adultes pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-CC/19-06-12

PLAN D'EFFECTIF - PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT la consultation du Comité des relations de travail du personnel professionnel et les clauses 5-6.03 et suivantes de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'adopter la planification des effectifs 2019-2020 du personnel professionnel telle qu'elle a été présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Georgette Bazinet reprend son siège à 20h25.

207-CC/19-06-12

ALIÉNATION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE QUALITECH

CONSIDÉRANT l'état du bâtiment situé au 185, rue Dessureault à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT les besoins liés à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

CONSIDÉRANT la valeur de 464 000 \$ inscrite pour cet immeuble au rôle d'évaluation de la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'autoriser la Commission scolaire à déposer au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande d'aliénation par voie de soumissions publiques de l'immeuble (741-006) situé au 185, rue Dessureault à Trois-Rivières incluant le terrain désigné par le numéro de lot 3011138.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

208-CC/19-06-12

BAIL PAR EMPHYTÉOSE - CPE LES PETITS COLLÉGIENS

CONSIDÉRANT la cession en emphytéose consentie par la Commission scolaire au centre de la petite enfance Les Petits Collégiens, le 9 décembre 2014, concernant le lot 5 381 825;

CONSIDÉRANT le nombre d'inscriptions au centre de la petite enfance Les Petits Collégiens et les listes d'attente qui en découlent;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente survenu entre la Commission scolaire et le centre de la petite enfance Les Petits Collégiens, prévoyant une priorité aux élèves du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, du Centre d'éducation des adultes et de la francisation;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la direction générale du CPE de déposer une demande de projet auprès du ministère de la Famille afin de financer les travaux;

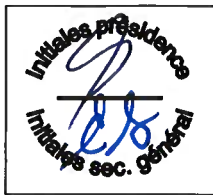
CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement présenté par la direction générale du CPE permettant l'ajout de 26 places supplémentaires;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'autoriser le centre de la petite enfance Les Petits Collégiens de procéder, à ses frais, à un agrandissement de ses installations sur le lot 5 381 825 permettant l'ajout de 26 places supplémentaires;



No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Conseil des commissaires
Le 12 juin 2019

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

209-CC/19-06-12

CONTRATS DE BERLINES 2019-2024

CONSIDÉRANT la nécessité d'organiser du transport scolaire adapté pour certains élèves sur le territoire de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'intérêt des propriétaires de berline d'avoir un contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable du Service du transport;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'adopter le contrat de transport par berline 2019-2024 pour les transporteurs et le contrat de transport par berline 2019-2024 à propriétaire unique, soumis aux membres de Conseil des commissaires;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210-CC/19-06-12

TRANSFERT D'UN CONTRAT D'AUTOBUS SCOLAIRE

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre messieurs Jean Boisvert et André Vincent;

CONSIDÉRANT que monsieur André Vincent s'acquitte déjà de ses tâches à la satisfaction de la Commission scolaire étant déjà propriétaire d'Autobus Virage inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable du Service du transport;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

d'autoriser la demande de transfert du contrat de transport de la compagnie Jean Boisvert à Autobus Virage inc. soumise aux membres du Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

- 28 mai : Rencontre pour le Complexe sportif Alphonse-Desjardins
- 30-31 mai : Congrès 2019 de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 1^{er} juin : Conseil régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 3 juin : Lancement de l'album Le Phare à l'école de Pointe-du-Lac
- 4 juin : - Plantation de 200 arbres à Chavigny, en collaboration avec le Grand Prix de Trois-Rivières et Arbres-Évolution
- Dernière rencontre du Comité de parents pour l'année scolaire 2018-2019
- 7 juin : Gala Excellence à l'école secondaire l'Escale

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

211-CC/19-06-12

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME MICHELLE PLANTE

CONSIDÉRANT l'événement Gala Mauriciennes d'influence 2019, organisé par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie et Mauriciennes d'influence, et mettant en lumière l'implication communautaire de femmes de la région;

CONSIDÉRANT l'objectif des prix, soit de souligner l'engagement des femmes qui ouvrent la voie à d'autres et participent à l'égalité et la parité dans les instances décisionnelles;

CONSIDÉRANT le Grand prix Mauriciennes d'influence décerné à madame Michelle Plante, commissaire;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de féliciter madame Michelle Plante, lauréate du Grand prix Mauriciennes d'influence, pour son prix et son engagement communautaire.



No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Conseil des commissaires
Le 12 juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h32, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose l'ajournement de la séance au 26 juin 2019.



CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE